



RECEVU 13 FEV. 2008
N° 180
SUITE Bl

inspection académique
Meurthe-et-Moselle



L'Inspecteur d'Académie,
Directeur des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale de Meurthe-et-Moselle

à

Monsieur LE DEAUT
Député de Meurthe et Moselle

COPIE

Nancy, le 8 février 2008

CABINET

Objet : Ecole de Belleau

Téléphone
03.83.93.56.03
Fax
03.83.93.56.99
Mél.
ce.la54
@ac-nancy-metz.fr

4, Rue d'Auxonne
CS74222
54042 Nancy cedex

Monsieur le Député,

J'ai bien reçu votre courrier daté du 29 janvier 2008, parvenu dans mes services le 04 février 2008, relatif à la situation de l'école de Belleau ; ce courrier a retenu toute mon attention.

Le projet de voir se créer à Belleau un ensemble scolaire complet (maternelle et élémentaire) est intéressant mais nécessite son intégration effective dans le maillage scolaire en cours de réalisation. En effet, les prévisions d'effectifs que vous m'avez fait parvenir pour les rentrées à venir incluent la scolarisation à Belleau d'élèves actuellement scolarisés dans d'autres écoles du secteur, donc prévus dans les projections d'effectifs. Tout changement dans l'équilibre actuel conduit à rechercher un nouvel équilibre ; ce qui, pour l'Éducation Nationale, se traduit par un maintien global du nombre de postes actuels, aucune arrivée massive d'élèves n'étant signalée.

Par conséquent, nous accompagnerons les décisions prises par les communes ou la communauté de communes, le moment venu, à moyens constants.

Je vous assure, Monsieur le Député, de mes salutations distinguées.



Claude BISSON-VAIVRE

Copie transmise à Monsieur l'IEN de Pont à Mousson et à OVS